

# Procès verbal du 1er conseil d'école

## École élémentaire Gérard Philipe - ARNAGE

### 2021/2022

---

Mardi 12 octobre 2021 à 18h00.

#### Présents :

- Mme Marion BRICAULT, Enseignante/directrice de l'école élémentaire Gérard Philipe
- Mmes Charline BORDENNEC, Joëlle HULIN, Héloïse FICHEL, Stéphanie CHRÉTIEN, MM. Régis RICCARDI, Rémi JUMEAU, Yann LE GALLOU, Enseignant(e)s
- MM. Marc LEHAUT, Calixte DJOMKOUO, Jean-Marc LETURMY, Représentant(e)s des parents d'élèves
- Mme Eve SANS, Maire d'Arnage
- M. Pierre-Olivier MARSAL, Conseiller délégué à la jeunesse

#### Excusés :

- M. Eric FLEURAT, Inspecteur de l'Éducation Nationale
- Mme Frédérique KULA, Enseignante
- Mmes Elsa PAIN, Tiphaine CHAUDEMANCHE, Sandrine CAPOULADE, Tiphaine JENKINSON, MM. Hervé LERET, Laurent CHIGNARD, Aurélien CROISEAU, Représentant(e)s des parents d'élèves

La séance est ouverte par Mme BRICAULT à 18h03

Le secrétaire de séance est M. Rémi JUMEAU.

---

## 1) Assemblée générale de l'association culturelle Gérard Philipe II

Les membres du Conseil d'école ont procédé au vote pour réélire le bureau.

À l'unanimité, les membres sont : Mme Marion BRICAULT en tant que présidente, Mme Stéphanie CHRÉTIEN en tant que trésorière, M. Yann LE GALLOU en tant que secrétaire.

À ce jour aucun parent ne fait partie de l'association.

## 2) Coopérative scolaire

À ce jour, 98 versements ont été faits pour la coopérative scolaire sur 198 élèves présents dans l'école, soit à peine 50 %. Il est dommageable pour les enfants que toutes les familles ne participent pas dans un esprit coopératif ; à la hauteur de leurs moyens si la somme proposée était trop importante (pour rappel : 10€ par enfant). En effet, dans les années à venir, la qualité et le cout des activités proposées aux enfants seront forcément impactés.

La somme réservée aux petites dépenses et sorties de classe est de 60€ par élève.

L'équipe enseignante souhaiterait utiliser l'argent de la coopérative scolaire pour investir dans quatre tablettes, afin de pouvoir prendre des photos/vidéos qui pourraient servir de supports en classe. S'agissant d'un achat à usage pédagogique, légalement il peut être fait avec l'argent de la coopérative scolaire. Nous avons fait part de notre souhait à l'AGFEPA lors de leur assemblée générale, et aux représentants de la FCPE. Nous attendons leur retour avant de lancer des démarches.

Budget bilan 2 020- 2 021			
Dépenses		Recettes	
Sorties et interventions		Solde du compte au 25 /09/20	
			13 356,68
spectacle Eolienne cycle 2	296,00	Don AGFEPA	2 020
sortie PERA -3 classes CM1 et CM2	210,00	Coopérative parents (10€ / élève)	1 396,27
sorties 8 classes au domaine de Pescheray:		Dotation mairie 2021	3 030
transport	1 039,98	photographies scolaires :	
entrées	2 037,00	4 185 - 2 987,30 = 1 197,70	1 197,70
<b>Coût total sorties</b>	<b>3 582,98</b>	Initiatives - étiquettes:	
MAE assurance école	101,86	326 - 244,40 = 81,60	81,60
Cotisation annuelle SACEM + SPRE	135,59		
abonnements de classes	78		
<b>Dépenses fonctionnement de classe</b>			
(livres,bricolage, cuisine, photo....)	1 686,77		
chargeur piles	16,79		
masques et gel hydro-alcoolique pour les élèves	42,32		
carnaval et 100ème jour boissons et crêpes	156,74		
Récréalivres - achat de livres pour Noël	1 344,12		
Frais de gestion banque	48,2		
<b>Total dépenses</b>	<b>7 193,37</b>	<b>Total recettes année 2 020-2 021</b>	<b>7 725,57</b>
		solde	13 888,88

### 3) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves

Les élections des représentants de parents d'élèves se sont déroulées le vendredi 8 octobre 2021. Le vote s'est fait par correspondance.

330 personnes étaient inscrites sur la liste électorale. Il y a eu 210 votants.

Parmi les votes, il y avait 37 votes blancs ou nuls et 173 votes pour la liste FCPE, soit un taux de participation de 63,64 % (2020-2021 > 60,42 % de votes exprimés, 2019-2020 > 54,01 % de votes exprimés).

Nous remarquons cette année encore une hausse positive de la participation des parents d'élèves à ces élections.

Dix sièges sont pourvus par les représentants de la FCPE. Les parents élus sont : Mmes Elsa PAIN, Tiphaine CHAUDEMANCHE, Sandrine CAPOULADE, Tiphaine JENKINSON et MM. Marc LEHAUT, Calixte DJOMKOUO, Jean-Marc LETURMY, Hervé LERET.

MM. Laurent CHIGNARD et Aurélien CROISEAU sont nommés suppléants.

Jusqu'à ce jour Mme PAIN était référente auprès de l'école pour l'association mais souhaitait céder sa place. L'association n'a pas nommé de nouvel interlocuteur privilégié pour le moment.

### 4) Effectifs de l'école

À la date du 12 octobre 2021, les effectifs de l'école sont les suivants : 198 élèves inscrits dans l'école, répartis dans 8 classes.

## EFFECTIFS 2021/2022

	Répartitions					TOTAL / CLASSE
	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Mme KULA – CP	23					23
Mmes BORDENNEC/BRICAULT – CP/CE1	11	11				22
M. RICCARDI – CE1		25				25
Mmes BORDENNEC/HULIN – CE1/CE2		14	9			23
M. JUMEAU – CE2			26			26
M. LE GALLOU – CM1				25		25
Mme FICHEL – CM1/CM2				5	21	26
Mmes CHRÉTIEN – CM2					28	28
<b>TOTAL ÉLÈVES</b>	<b>34</b>	<b>50</b>	<b>35</b>	<b>30</b>	<b>49</b>	<b>198</b>

Les effectifs se maintiennent puisqu'il y avait 202 inscrits à la rentrée dernière.

Nous accueillons actuellement 2 enfants issus de familles itinérantes et 3 élèves allophones.

Pour 2022/2023, il faudra anticiper le départ de 49 CM2 et l'arrivée de 36 GS, ce qui porterait les effectifs à 185 élèves.

### 5) Règlement intérieur

Le règlement intérieur a subi quelques évolutions :

- Le matin, l'entrée se fait à gauche du bâtiment pour toutes les classes situées dans la partie gauche de l'établissement (étage et rez-de-chaussée). Elle se fait à droite pour les classes situées à l'étage dans la partie droite du bâtiment.
- **Les jeux d'échanges sont tolérés** (cartes, pogs et kinis, billes, etc.) s'ils ne créent pas de conflits entre élèves. L'enseignant se réserve le droit de confisquer et/ou d'interdire à un enfant ses jeux si celui-ci ne respecte pas les règles.
- Les anniversaires peuvent être fêtés à l'école si les conditions suivantes sont respectées : fournir un gâteau du commerce, ne pas apporter de boisson, fournir si souhaité **uniquement deux bonbons par enfant** (pas de petits sachets avec plusieurs bonbons). Dans le cas contraire, l'enseignant peut décider ne pas fêter l'anniversaire ou ne pas distribuer la nourriture/boisson fournie.

Les parents représentants de la FCPE évoquent le fait que deux bonbons soit trop juste pour faire des paquets individuels. L'équipe enseignante précise que les enfants peuvent apporter un sachet du commerce et qu'une distribution de deux bonbons par élève pourra être faite.

Cette décision est prise afin de limiter la consommation de bonbons à l'école, notamment lorsque plusieurs anniversaires ont lieu à la même période.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

### 6) Bilan de la rentrée 2021

#### L'équipe

Il n'y a pas eu de mouvement de l'équipe enseignante.

Mme BORDENNEC effectue le complément de temps partiel de Mme BRICAULT les jeudis, ainsi que la décharge de direction, tous les vendredis et un mardi sur trois. Elle effectue également le complément de temps partiel de Mme HULIN les lundis.

Le reste de l'équipe est à temps plein sur l'école.

Nous accueillons deux personnes en service civique : Clara et Élodie.

#### Le Conseil des délégués

Il est prévu que des délégués soient élus dans toutes les classes.

Mme FICHEL animera les réunions. La première aura lieu au cours de la deuxième période.

#### Les temps périscolaires

Rozen DUGAS (référente périscolaire) est présente sur l'école presque tous les jours.

Un point journalier est fait sur les différentes situations et les problèmes sont traités dès leur apparition, dans la mesure du possible.

### Aménagement des locaux

L'ancienne salle d'arts visuels, « classe scan » jaune située entre les bâtiments de la maternelle et de l'élémentaire, est maintenant occupée par l'accueil périscolaire de la maternelle.

C'est la salle de réunion qui sert maintenant de salle d'arts visuels pour l'école élémentaire. Celle-ci a été réaménagée. Des meubles de l'ancienne salle ont été récupérés et installés dans l'été afin de créer du rangement.

## 7) Projets pédagogiques pour l'année 2021-2022

### Projet musical

Les élèves ont bénéficié de très peu de séances de musique dispensées par un DUMISTE (titulaire d'un Diplôme Universitaire Musicien Intervenant en Milieu Scolaire) l'an dernier. Une nouvelle personne a été nommée sur le poste pour cette nouvelle année scolaire. Alexandra GEORGES intervient donc sur le temps scolaire, les lundis, à raison d'environ 45 minutes pour les classes du CE1 au CM2 et de 30 minutes pour les CP.

Afin de perdurer la liaison Grande Section/CP, il est prévu qu'un temps de choral soit mis en place avant les vacances de Noël ou dès le début de la nouvelle année, à raison d'une fois par semaine.

### Les projets d'école et de classes :

- Participation au Festival *BD Mania* les 25 et 26 novembre 2021, avec l'intervention d'un auteur dans chaque classe.
- Trois classes assisteront aux spectacles Jeune Public proposés par la ville d'Arnage, à l'Éolienne, aux mois d'octobre, décembre et avril.
- Quatre classes sont inscrites au projet Écoles et Cinéma. L'interdiction de prendre les transports en commun implique un coût de transport important pour participer à ces représentations. Nous verrons au cours de l'année si elle peut être toutes maintenues.
- Plusieurs classes sont inscrites à des ateliers proposés par la Médiathèque.
- Des rencontres sportives sont prévues. Nous ne savons pas encore si elles pourront avoir lieu. Les enseignants y participeront volontiers avec leurs élèves si elles devaient être proposées.
- Les élèves des classes de CE1-CE2 et CE2 vont actuellement à la piscine sur dix séances étalées entre septembre et novembre. Les CP-CE1 et CE1 prendront la suite pour participer à dix séances de décembre à mars. Enfin ce seront les élèves de la classe de CP qui iront à la piscine de mars à fin juin. Les débuts ont été quelques peu compliqués puisqu'une seule classe pouvait se rendre à la piscine à la fois. Heureusement, la piscine d'Allonnes met tout en œuvre pour que le protocole sanitaire soit respecté. Les élèves pourront donc bénéficier de la quasi totalité des séances qui leur sont attribuées.
- Les élèves de CM1-CM2 et CM2 sont allés fin septembre passer une journée sur la piste routière d'Arnage afin d'y suivre une formation théorique et pratique au code de la route piéton et cycliste (niveau 1).
- L'action *Lire et faire lire* a pu reprendre auprès des élèves de CP. Une bénévole se déplace tous les jeudis dans l'école afin de lire des albums aux élèves par petits groupes de 5-6 enfants pendant environ 30 minutes.
- Une malle Smart Games, composée de trente petits jeux de logique, a été empruntée gratuitement pendant deux semaines. Les classes tournent sur des créneaux de trente minutes environ à plusieurs reprises dans la semaine.

## 9) Investissements, travaux

**Lors du dernier Conseil d'école avait été évoqué la dégradation extrêmement rapide du mobilier neuf installé dans la classe de Mme HULIN.**

⇒ Un dossier a été ouvert par la Mairie auprès du service des réclamations. Mme SANS précise que le contact est régulier avec le fournisseur (qui se retourne auprès du fabricant).

**Nous signalons à nouveau que de nombreux stores ne sont plus occultants et sont défectueux.**

**Les stores de la classe de Mme FICHEL, vandalisés, ont été retirés. Cette classe ne peut donc plus se protéger du soleil, ni des agressions pouvant venir de l'extérieur.**

⇒ La Mairie a pour projet l'installation de volets roulants et est en réflexion budgétaire. Il est donc probable que de nouveaux stores soient installés au cours de l'année scolaire.

⇒ Mme SANS n'était pas informée concernant les stores vandalisés de la classe de Mme FICHEL. Elle va se renseigner pour avoir accès à e-Atal (logiciel permettant de faire toutes les demandes de réparations auprès des services techniques) afin d'avoir un œil sur les demandes et les réparations déjà effectuées.

**Nous réaffirmons notre souhait d'avoir des stores intérieurs pour le rez-de-chaussé, moins soumis aux contraintes météorologiques et plus accessibles aux vandales.**

**Nous souhaitons toujours que les peintures des classes soient progressivement rafraichies. Deux classes devaient être repeintes dans l'été, ce n'a pas été fait.**

⇒ Le cout important de remise en état des chaudières n'a pu permettre de refaire des peintures propres.

**Nous renouvelons notre demande de mobilier neuf et adapté pour les classes (bibliothèques, bureau d'enseignants, étagères, etc.).**

⇒ Notre demande est prise en compte, cependant ce sont des couts conséquents pour la Mairie. Des demandes précises et chiffrées, faites auprès de la Mairie, pourront être étudiées.

## 10) PPMS/Exercices incendie

### Plans Particuliers de Mise en Sûreté

Deux exercices PPMS (Plan Particuliers de Mise en Sûreté) sont à réaliser cette année.

Le premier exercice PPMS attentat/intrusion sera réalisé vendredi 15 octobre après-midi.

Un système de déclenchement a été installé dans toutes les classes, la salle des maitres, le préau et le bureau direction. Cela permet à toute personne ou enfant de déclencher le signal permettant la mise en sûreté des occupants de l'école. Il s'agit d'un signal lumineux silencieux facilement repérable.

Le second exercice, concernant le PPMS risques majeurs, aura lieu entre janvier et mai 2022.

### Exercice incendie

Un exercice incendie a été mené le 14 septembre 2021. Les enseignants étaient informés.

Un deuxième sera organisé entre janvier et février. Un troisième peut être prévu en fin d'année.

## 11) Informations et questions diverses

Vandalisme > l'école a été vandalisée à deux reprises sur le mois qui vient de s'écouler sans que l'on sache qui sont les auteurs.

La classe de Mme FICHEL, dont le cas a été évoqué plus tôt, se retrouve sans stores.

Le préau, vandalisé à la fin de l'été, a été de nouveau occupé. Des dalles du plafond ont été enfoncées, d'autres sont tombées. Le matelas qui permet de faire du saut en hauteur a été déplacé.

Le préau est occupé pendant les weekends. Des barres de bois mises en travers des portes doivent dissuader d'entrer, cependant les vandales réussissent à les faire tomber et forcent les portes. Pour des questions de sécurité, le préau n'est plus utilisable jusqu'à réparation.

Des ballons ont disparus.

La cour, normalement fermée au public, est très souvent occupée par des jeunes les mercredis et le weekend. Des capsules de bière et des mégots de cigarettes ont été retrouvés près des bancs par des élèves sur un temps de récréation.

⇒ Les services techniques ont constaté les dégâts.

Une vraie réflexion pour sécuriser l'école doit être entamée. La question d'un détecteur de présence et de caméras est évoqué ainsi qu'une alarme dans le préau.

Mme BRICAULT souligne le danger quant aux débris retrouvés sur la cour et souhaiterait que l'école soit définitivement interdite au public.

### Questions des parents d'élèves :

- Les CM2 finissent à 11h35 et mangent tous les jours à 13h. Cela leur fait très peu de temps pour manger et l'attente est parfois longue pour les enfants qui arrivent tôt à l'école. Pourquoi les services ne tournent plus entre les classes ? Même si nous savons qu'il y a les APC des grands qui sont le midi

cette année alors que l'an passé, cela avait lieu le soir. Les APC du soir sont pour les plus petits cette année.

⇒ L'organisation du temps de cantine dépend des services de Mairie. Cette question doit être évoquée en commission restauration. À notre connaissance, l'ordre de passage change chaque mois.

Le planning d'APC ne dépend pas du passage à la cantine mais de l'organisation des enseignants et du temps nécessaires pour les activités proposées.

- Des stages sont-ils prévus pour les enfants non nageurs ou bien pour permettre d'avoir le brevet de 50m demandé pour la 6<sup>è</sup> ? Cela avait été proposé il y a quelques années par la municipalité.

⇒ L'équipe enseignante, en accord avec la Mairie, a sollicité la piscine d'Allonnes afin d'obtenir des créneaux supplémentaires pour les élèves qui n'ont pas bénéficié des cycles piscine pendant la crise sanitaire. Plus aucun créneau n'est disponible.

- Tout est-il ok avec le chauffage cette année ?

⇒ Les services techniques ont été alertés quant à la température dans l'école le mercredi 6 octobre (14°C dans les classes) et la demande de mise en route du chauffage.

Nous avons été informés qu'il devait être mis en début de semaine (lundi 11 ou mardi 12 octobre), puis par la suite qu'il serait mis en route en fin de semaine puis finalement pas avant les vacances d'octobre.

L'inspecteur, présent dans l'école le lundi 11 au matin, a appelé en Mairie. Mme SANS n'en a pas été informée.

Le chauffage a été mis en journée le mardi 12 octobre.

- Le remplacement de Mme KULA a-t-il été géré ? Faut-il suivre le sujet ou faire d'autres demandes ?

⇒ Un remplaçant a été affecté sur la classe de CP jusqu'aux vacances scolaires.

Lorsque Mme KULA s'est retrouvée en arrêt maladie, certains parents ont gardé leur enfant à la maison. Sortant de la période où les élèves ne pouvaient être répartis, une incompréhension s'est installée puisque plusieurs familles ont pu croire que leur enfant ne pouvait être accueilli à l'école. L'équipe enseignante laissait repartir les élèves dont les parents pouvaient les garder afin de leur éviter d'être réparti, mais aussi de surcharger les classes.

M. LEHAUT rapporte le mécontentement de plusieurs parents qui ont gardé leur enfant et se sont vus facturer la cantine. La Mairie est informée de ce problème.

L'équipe enseignante rappelle qu'avec le nouveau protocole (niveau 1), les élèves peuvent être répartis dans les autres classes.

- Concernant les élèves allophones avez-vous eu des aides depuis la rentrée ?

⇒ Mme JOLU, intervenante UPE2A (Unités pédagogiques pour élèves allophones arrivants) est présente dans l'école tous les mardis après-midi jusqu'aux vacances de la Toussaint. Elle n'est pas rattachée à notre secteur et intervient donc « pour dépanner ». Nous ne pouvons savoir à l'avance si elle sera là après les vacances scolaires.

- L'interphone dysfonctionne depuis deux semaines. Plusieurs parents se sont retrouvés coincés à la porte sans que l'on vienne leur ouvrir.

Le service technique est intervenu, mais l'interphone est toujours défectueux.

⇒ Mme SANS prend note de ce problème.

Un échange d'interphone entre celui du bureau de direction et la classe de M. RICCARDI pourra être envisagé de manière temporaire.

- M. LEHAUT profite de la présence de Mme SANS pour demander l'agrandissement de la zone de parking des vélos devant l'école. De plus en plus d'élèves viennent à vélo et l'accrochent le long du grillage par manque de place.

**Prochaine date conseil d'école : 25 janvier 2022.**

**Clôture de la séance à 19h09.**

Signature de la directrice :  
Mme Bricault



Signature du secrétaire :  
M Jumeau